# Informations féminines et féministes

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de

l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band (Jahr): 48 (1960)

Heft (2)

PDF erstellt am: **30.04.2024** 

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-285183

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

# Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

# Informations féminines et féministes

# Fédération suisse des femmes protestantes

Fédération suisse des femmes protestantes

Fondée en 1947, forte de 73 associations, poursuivant son activité à la fois sur le plan spirituel
et sur le plan social, la Fédération suisse des femmes protestantes a siégé à Lausanne, les 11 et 12
novembre. Les quelque cent déléguées ont entendu, à la Maison paroissiale de Béthusy, une
émouvante causerie de Mille Madeleine Barot, du
Conseil œcuménique à Genève, qui insiste sur les
responsabilités que toute femme a envers les autres femmes, dans tous les pays, et surtout dans
les pays où la femme commence seulement à participer à la vie de l'Eglise.

Samedi, après un culte fait par Mme Keller-Wille,
la femme de M. Carl Keller, professeur d'Ancien
Testament à la faculté de Théologie de l'Université
de Lausanne — Mille M. Dufour touchant de l'orgue — s'est tenue l'assemblée des déléguées, sous
la présidence enjouée de Mme M. de Palézieux
(Aubonne). Le groupe vaudois de la Fédération
compte seize associations fortement unies. Au comité central, Mme A. Grétillat (Neuchâtel) a été
remplacée par Mille Antoirette Borle, assistante
de paroissa à St-leilische Schweizerfrau et Mille
Autoine). La Fédération a sasume la rédaction du
service d'information»

La Fédération a participé à l'effort de l'Année
condiale du réfugié, a aidé directement des réfugiés algériens et en Autriche; le fonds d'entraide
condiale du réfugié, a aidé directement des réfupiés algériens et en Autriche; le fonds d'entraide
service d'information»

La Fédération a participé à l'effort de l'Année
mondiale du réfugié, a aidé directement des réfupiés algériens et en Autriche; le fonds d'entraide
per Le groupement s'est inscrit comme exposar
à l'Exposition nationale 1964. Il s'intéresse à la revendication « à travail égal, salaire égal » ; Mme P.
Bugnon-Secrétan (Genève) a été désignée pour
participer à la conférence de l'Unesco à Paris, en
faveur de la suppression de toute discrimination
de sexe.

faveur de la suppression de toute discrimination de sexe.

Dans les comptes figure un solde de Fr. 12 536,—
provenant des collectes à la chapelle de la SAFFA et qui doit servir à soutenir l'œcuménisme, ainsi les prières de midi instituées à Zurich, ou bien une manifestation œcuménique à l'Exposition nationale 1964.
L'assemblée a approuvé l'envoi en Amérique du

tionale 1964.
L'assemblée a approuvé l'envoi en Amérique du Sud, où se trouvent de fortes communautés protestantes, d'une Suissesse, de préférence théologienne qui, pendant trois ans, aura pour difficile mission de faire l'agente de liaison entre les communautés protestantes, d'encourager les femmes qui n'ont pas encore pris conscience de leurs forces et de leur valeur, tant en République Argentine que dans le sud du Brésil. Cette importante réunion avait été fort bien organisée par les associations féminines protestantes de Lausanne. Sa réussite a été compléte, et l'esprit de compréhension l'a caractérisée.

S. B.



L'OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES vous offre dans son magasin

# **AUX PETITS LUTINS**

9, rue de la Fontaine un grand choix de

tabliers, vêtements d'enfants, lingerie







# Changement dans la presse féminine

Changement dans la presse féminine

La revue mensuelle « Annabelle », édition française, cesse de paraître. Elle a été vendue à « Bouquet ». Sa rédactrice en chef, Simone Hauert, qui a lutté pour faire un journal romand avant tout, nous écrit : « C'est certes un déchirement de quitter un journal pour lequel on a lutté pendant près de vingt ans comme on lutte seulement pour ce qu'on aime. Si je disais parfois aux lectrices leurs quatre vérités, c'était pour empêcher le dangereux apitoiement sur soi, afin de les aider dans cette quête de la lucidité qui m'est toujours apparue essentielle. Dire adieu, c'est difficile, mais (l'avonsnous assez répété aux lectrices se plaignant d'un « coup dur ») il faut regarder vers l'avenir. Foncer ! Refuser de cultiver la fleur de l'attendrissement! Une rupture, après tout, peut aussi susciter une libération, des disponibilités nouvelles. »

On regrettera la disparition de cette revue, fort bien faite, et surtout la fin de la collaboration de Mme Hauert, une animatrice de premier ordre qui, au-dessus de la mode et des soins de beauté, savait intéresser ses lectrices à des choses plus durables et qui jamais n'a négligé de soutenir la cause du suffrage féminin.

# GENÈVE

L'assemblée générale de l'Association genevoise des femmes universitaires s'est tenue le 17 octobre sous la présidence de Mme Ducommun (Dr méd.). Celle-ci a présenté le rapport annuel de l'activité de l'association, puis elle a fait part de la démission du comité de MIle Eliane Lavarino trop absorbée par ses occupations professionnelles. L'association puis emblée a nommé, pour la remplacer,Mile France Muret

blée a nomme, pour la remplace, mine constante.

Le comité se voit dans l'obligation d'augmenter les cotisations, étant donné que la cotisation de la section genevoise à l'association suisse et celle due à la fédération internationale ont augmenté. Elle passe donc de 10 fr., plus 2 fr. destinés à la filleule hongroise, à 15 fr. tout compris, décision ratifiée par un vote.

En seconde partie, Mme Coullery-Myra commenta de superbes clichés sur son v. ge en Tunisie.

## Pro Familia

L'association genevoise «ProFamilia» a tenu son assemblée générale le jeudi 24 novembre à la Salle centrale. Le comité continue à collaborer aux activités qui défendent la famille : hôtel maternel, assurance maladie et maternité, aides famillales,

etc.
Une action pratique est mise en route : achat de plusieurs machines à tricoter qui pourront être louées moyennant une modeste somme. Les inté-ressées seront initiées par des personnes compé-

tentes.
L'assemblée se terminait par une conférence de M. Richard Bévan sur « Qu'est-ce que la main tende ? » Nous ne revenons pas sur ce sujet déjà exposé dans ce journal l'an dernier, nous bornant à rappeler le numéro de téléphone de « la main tendue », 33 81 33, Genève.

A l'école sociale

Le 24 novembre, l'Ecole d'Etudes sociales a tenu
sa séance d'ouverture, sous la présidence de M.
H.-L. Henriod qui, après avoir rempli cette charge
pendant dix ans, cède sa place à M. R. Uldry, directeur de l'Office de la formation professionnelle.
Du rapport de la directrice, Mile M.-L. Cornaz, il
ressort que 120 élèves ont fréquenté l'école, dont
12 jeunes gens. Les rapports des diverses écoles
spéciales, laborantines, bibliothécaires, auxiliaires
de médecins, etc., déplorent tous la pénurie d'élèves : il y a chaque année bien plus de places à
pourvoir que de diplômées prêtes à y entrer. Les
éducateurs pour l'enfance inadaptée, métier très
ardu, sont trop rares.

L'association genevoise des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs a tenu en novembre, une exposition d'œuvres de ses membres très favorablement accueillie par les critiques.

# Gymnastique

L'association genevoise de gymnastique féminine a tenu son assemblée générale le 7 novembre. La présidente, Mme Chappuis, a résumé l'activité de l'année écoulée qui a culminé le 19 juin par la journée cantonale des actives, à Versoix. Le dernier effectif de l'association se chilfrait à 598 actives, 423 dames et 696 pupillettes.
Au cours de l'exercice prochain, il faut retenir la date du 18 juin pour la journée cantonale des actives et le 16 juillet, la journée de l'Hyspa, à Berne, à laquelle l'association cantonale participera.

Au Lycéum

Au cours de son programme d'automne, le Lyceum a su méler le sérieux — comme la conférence de M. Albert Picot sur l'« Apport de la Suisse romande à la vie suisse, fresque d'intérêt historique — le documentaire et le pittoresque — comme les Pouilles et de Mme A. Fatio sur l'Inde, avec l'artistique et le littéraire.

Interprétation magistrale par l'ensemble d'Anna-Marie Bonifas, d'œurves de musique de chambre des XVIIe et XVIIIe siècles, pour violon, violoncelle, haut-bois, épinette, flûtes à bec et flûtes traversiènes. L'Heure littéraire permettait d'entendre des poèmes de Cocteau et une pièce à un personnage, La Cage (G. Arout) interprétée par Mile O. Kocher, ainsi que l'Ecole des Veuves de Cocteau.

Plutôt que de pratiquer la chasse aux cadeaux de la dernière heure, aller voir l'exposition de l'« Artisane ».

la dernière heure, aller voir l'exposition de l'« Artisane» cous le nom de « Boutique Genevoise» on to gardé contact et fondé le groupement « L'Artisane» qui expose à l'Athénée, salle Crosnier, du 3 au 31 décembre.

« L'Artisane» qui expose à l'Athénée, salle Crosnier, du 3 au 31 décembre.

« L'Artisane» ? Une trentaine de membres, plusieurs techniques : émail, céramique, décoration en tous genres, peinture sur verre, sur porcelaine, dentelles, abat-jours en tissue et en papier, gravure sur métaux, tissage, bijoux et fleurs en plumes!

Ce groupe, qui exclut tout amateurisme, tout dilettantisme, n'admet ses membres qu'après visite d'un comité qui juge de la perfection d'exécution et surtout de la valeur créatrice. Le but de « L'Artisane» est non seulement de présenter des expositions, des vitrines dans des hôtels ou ailleurs, et même éventuellement de créer une boutique, qui sait mais également de créer des liens entre elles. Ne plus travailler dans la solitude et l'incognito, se sentir en force, quel enrichissement!

Au début, quelques-unes étaient réticentes. Contrairement à leurs craintes, elles trouvérent une entent érés cordiale et même de solicies amitiés, une collaboration efficace en complétant la spécialité de l'une par celle de l'autre.

La plupart des artisanes ont une formation professionnelle et vivent de leurs œuvres. Certaines d'entre elles ont une famille à soigner, mais sont, sans doute, moins tourmentées par le grain de poussière que par leur besoin de réalisation. Chaque pièce figurant à l'exposition a été soigneusement sélectionnée par un juy q'artistes indépendaris. En ces veilles de Noèl, quelle aubaine de pouvoir acquérir un petit chel-d'œuvre de l'artises indépendaris. En ces veilles de Noèl, quelle aubaine de pouvoir acquérir un petit chel-d'œuvre de l'artises indépendaris. En ces veilles de Noèl, quelle aubaine de pouvoir acquérir un petit chel-d'œuvre de l'artises independaris. En ces veilles de Noèl, quelle aubaine de pouvoir acquérir un petit chel-d'œuvre de l'artises in des des l'ar

# NEUCHATEL

## à la direction de l'Office social neuchâtelois

Mme Jacqueline Bauermeister a été nommée directrice de l'office social neuchâtelois. Dans les différents postes qu'elle avait occupés précédemment
— Croix-Rouge, groupements de jeunesse, etc. —
Mme Bauermeister a su démontrer par son sens
des réalisations possibles, par son don de comprendre et de se faire comprendre sans heurts,
qu'une femme pouvait accéder aux postes de commande de nos institutions.

# Association en faveur du suffrage féminin

Pour donner suite au désir exprimé par plusieurs de ses membres, de se réunir en dehors des séances administratives, le comité de Neuchâtel-Ville, avait organisé samedi 3 décembre un souper aux

chandelles.
Une vingtaine de participants se retrouvèrent avec plaisir et purent tout à loisir parler des votations du jour (Statut laitier et améliorations foncières) et es-quisser déjà quelques directives pour les élections cantonales des 8 et 9 avril 1961 concernant le Conseil d'État et le Grand Conseil.
Mme Cartier, notre caissière, déclame de nombreux poèmes pour le plus grand plaisir de chacun.

E. R.



Cartes et timbres Pro Juventute font des heureux. Achetez-les! But essentiel de Pro Juventute en 1961: l'aide à l'adolescence

# VAUD

## Le problème de la viande

Le problème de la viande

Sous les auspices de la Commission romande des consommatrices, du Centre de liaison des associations féminines vaudoises, M. Samuel Debrot, vétérinaire aux Abattoirs communaux de Lausanne, le propriet de la viande. Mier Ch. Paschoud, présidente du Centre de liaison, présidait et salua de nombreuses ménagères et quelques bouchers. M. Debrot, dans un exposè très clair et très pratique, a parlé des maladies de la viande, des diverses méthodes de conservation de la viande, illustrant ses dires de projections lumineuses. Il a abordé aussi le problème du prix de la viande, ne manquant pas de souligner que la Suisse est certainement le pays qui a le moins d'intermédiaires dans ce commercant, doit faire face à de lourds frais généraux et à ces charges sociales qui jouent un rôle certain dans le coût de la vie. En n'exigeant pas uniquement le filet, le contrefilet, le tournedos, en pre-ant livraison elle-même de ses achats, la ménagère peut contribuer à diminuer le prix de revient de la viande.

Cette intéressante causerie sera répétée dans les cantons. se peut continuer à diffinuer le prix de révient e la viande. Cette intéressante causerie sera répétée dans canton.

### A l'Union des Femmes de Lausanne

Une nombreuse assistance a écouté la causerie que leur a faite Mme Irène Masnata-Krafft, au retour d'un voyage en Russie. Le rideau de ter c'est « soulevé » pour elle, mais soulevé seulement , car les visiteurs étrangers sont accompagnés et « dirigés ».

## A Montreux

A Montreux

Mme Graber, juge au Tribunal de district de Lausanne, a traité du « Rôle de la femme dans la communauté » au cours d'une conférence organisée par
le comité de l'Association vaudoise des citoyennes,
présidée par Mme Dind, avec la collaboration de la
section montreusienne de l'Union des femmes.

Au cours de son riche exposé, deux points importants.

Au cours de son inche expose, deux points impor-tants : L'homme vraiment sûr de lui ne voit pas dans la femme une rivale : l'homme et la femme sont appe-lés à se complèter.

lés à se compléter.
En présence du monde actuel, l'homme moderne est happé dans un engrenage qui ne lui laisse aucun répit, il se trouve en face de problèmes nouveaux, surpopulation, énergie nuclèaire, etc., déjà dépassés. Tandis qu'il détecte l'invisible, l'incroyable, la femme est appelée à sauvegarder le sens de la vie. Grâce à ses attributions de femme, de mère, la femme possède en elle des dons précieux qu'elle doit cultiver.

# L'initiative socialiste des vacances payées

La section de Lausanne de l'Association raudoise des citoyennes a réuni, le 18 novembre, au Buffet de la gare, sous la présidence de Mme L. Zanchi, une nombreuse assem-blée mixte où se trouvaient des députés et blée mixte où se trouvaient des députés et des juristes, venus se renseigner sur la votation du 4 décembre sur l'initative socialiste proposant pour tous les salariés trois semaines de vacances. La séance était contradictoire et l'on entendit des exposés de MM. P. Graber, conseiller municipal à Lausanne, réclamant pour tous ces trois semaines de vacances que rendrait nécessaire la vie trépidante du temps, et de M. Ph. Hubler, secrétaire des Groupements patronaux vaudois, qui craint l'influence toujours plus grande l'Etat, des mesures généralisées, et préférerait la solution plus nuancée qu'apportent les contrats collectifs, adaptés aux besoins des entreprises et de leur personnel. S. B.

# Les 15e, 16e et 17e Conseillères communales

# A La Tour-de-Peilz

Présentée par le Parti libéral, Mile Jaqueline Milliet, actuaire chez Nestlé, a prêté serment, le 9
novembre, devant le Conseil communal de La Tourde Peilz; elle a reçu un beau bouquet, avec les
compliments du président du Conseil. C'est la
deuxième conseillère communale de La Tour, la
première étant Mme Yvonne Mages, également présentée par le Parti libéral, le 30 juin dernier.
C'est la quinzième conseillère communale du
canton; il y en a deux à Moudon, deux aux Planches-Montreux, une à Villeneuve, deux à Orbe, une
à Lucens, deux à Vevey, une à Renens, une à Avenches et une à Grandson.

S. B.

C'est Mme Johanna Pralong-Walter, qui a prêté serment, le 21 novembre, devant le Conseil communal de Prilly. Elle a été dé-signée par le Parti socialiste, la liste des viennent ensuite étant épuisée.

Le 28 novembre, le Conseil communal de Nyon a reçu le serment de sa première conseil-lère, Mlle Gabrielle Damond, secrétaire de la section nyonnaise de la FOBB, que le parti socialiste a désignée pour remplacer père, M. Paul Damond, démissionnaire.